

Mars 2026

COLOMBES & MURAILLE

Zoom: Commission
de formation professionnelle
**Au plus proche des apprentis
et des entreprises**



3	Édito
4-6	Zoom – Formation professionnelle
7-8	Vie locale
9-13	Le CIL : Culture, Intégration, Loisir
14	Bric seniors
15	La Fugue
16	Sécurité
17	APE/Patrimoine
18-19	Finances communales
20-21	Service technique
22	Environnement
23	Gestion des déchets
24-25	Développement durable
26-27	Autorité
28	Agenda



15 ANS L'HEURE DES CHOIX

Par Véronique Chervaz
Conseillère municipale

«Tu fais quoi l'année prochaine ?» Cette question, que l'on pose dès le début de la 11^e CO, n'est pas anodine. On demande à nos jeunes de se projeter, de choisir, alors qu'ils sont souvent encore loin de la réalité du monde professionnel.

À 15 ans, un âge où l'on se construit encore, il faut pourtant commencer à envisager son avenir. C'est une période charnière où les jeunes sont confrontés à de nombreuses attentes — celles de l'école, de la famille, de la société — alors même qu'ils sont encore en train de se chercher.

Autrefois, les parcours paraissaient souvent plus tracés : on reprenait un métier familial, on suivait une voie connue, les choix étaient plus restreints. Aujourd'hui, les possibilités sont multiples, les formations diversifiées, les métiers en constante évolution. Cette richesse est une chance, mais elle rend aussi les décisions plus complexes.

C'est pourquoi l'orientation des jeunes constitue une priorité communale. À travers la Commission de formation professionnelle, en étroite collaboration avec les écoles, nous mettons en place des actions concrètes : rencontres avec des professionnels, découverte des métiers, informations sur les différentes filières et espaces d'échange. Notre objectif est clair : offrir aux jeunes des repères et les moyens de se projeter de manière éclairée.

Accompagner les jeunes dans leurs choix, ce n'est pas décider à leur place. Cela signifie leur offrir des lignes directrices et des opportunités pour réfléchir, expérimenter et se projeter avec davantage de confiance. C'est aussi un message clair : la Commune croit en sa jeunesse et s'engage à ses côtés.

AU PLUS PROCHE

DES APPRENTIS ET DES ENTREPRISES



« La Commission de formation professionnelle œuvre à rapprocher les jeunes, les écoles et les entreprises pour préparer concrètement l'avenir professionnel. »

MOI ET MON JOB : PRÉPARER LE PASSAGE VERS LA VIE D'APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

Amélie Varin, pour la Commune, et Skener Berisha, pour les écoles, se chargent de l'organisation de cette matinée.

Travailler sur les savoir-être

Depuis quatre ans, l'action « Moi & Mon Job » accompagne les élèves de 11CO dans une étape charnière de leur parcours: le passage de la vie d'élève à celle de futur-e professionnel-le ou d'étudiant-e.



Débuter un apprentissage, commencer le collège, l'ECCG ou l'école préprofessionnelle, c'est un job.



Quitter le cadre connu du cycle d'orientation pour entrer dans le monde de la formation professionnelle ou des études représente un changement majeur.

Nouveaux rythmes, nouvelles exigences, nouvelles responsabilités: cette transition constitue une période stimulante, mais parfois déstabilisante. Si la majorité des parcours se déroulent harmonieusement, environ 10 à 20% des jeunes rencontrent, à un moment donné, des difficultés d'adaptation. Perte de repères, questionnements identitaires, doutes face aux attentes du monde adulte: le risque de rupture existe.

C'est précisément pour prévenir ces situations et offrir aux élèves des lignes directrices concrètes que le projet « Moi & Mon Job » a été mis en place.

L'action d'une matinée vise à permettre aux élèves de:

- Comprendre les enjeux du changement entre l'école obligatoire et le monde professionnel ou académique.
- Découvrir les réalités concrètes de la vie post-obligatoire grâce aux témoignages de pairs et de professionnel-le-s.
- Prendre conscience de l'importance du positionnement personnel, du choix de formation et de la collaboration avec les adultes dans un contexte d'apprentissage.

Durant cette matinée, les élèves rencontrent des formateurs, des directeurs du secondaire II, des apprentis et des étudiants. Ensemble, ils discutent des attentes et des changements par rapport à l'école, et les jeunes peuvent poser toutes leurs questions.

Ils participent aussi à une session de théâtre d'improvisation pour explorer les attitudes à adopter dans un milieu professionnel. À travers des mises en situation, ils expérimentent l'impact du verbal et du non-verbal (posture, regard, ton de voix, manière de s'adresser à un supérieur ou à un collègue) afin de prendre conscience de l'image qu'ils renvoient.

Un dernier atelier est consacré à la collaboration. En petits groupes, les élèves réalisent un projet qui leur permet d'expérimenter la coopération: répartition des rôles, écoute, gestion des désaccords et responsabilité individuelle.

En donnant la parole aux professionnel-le-s et aux pairs, cette action renforce la confiance, la réflexion et la capacité d'adaptation des élèves face aux défis du monde post-obligatoire.

PRÉPARER UN ENTRETIEN, DÉCROCHER UN APPRENTISSAGE

Action menée par les écoles en collaboration avec la Commission de formation professionnelle et Pro Juventute

Speed Recruiting: créer la rencontre entre les jeunes et les entreprises locales

Cette action repose sur un double constat préoccupant. D'une part, parmi l'ensemble des jeunes formés par les entreprises communales, seul un quart est domicilié sur le territoire de la Commune. D'autre part, le nombre de jeunes ne trouvant pas de place d'apprentissage et s'orientant vers l'EPP est en augmentation.

Ces éléments mettent en lumière un manque de visibilité réciproque: les jeunes connaissent encore insuffisamment les possibilités de formation offertes par les entreprises locales, tandis que celles-ci ne connaissent pas suffisamment les jeunes de la Commune et leur potentiel.

Comment faire se rencontrer le monde professionnel et le monde de l'école ?

Dès le mois d'août, un courrier est adressé aux entreprises de la Commune de Collombey-Muraz afin de savoir si elles envisagent d'engager un-e apprenti-e au 1^{er} août de l'année suivante et si elles souhaitent participer à la rencontre.

Parallèlement, dès la rentrée scolaire, les enseignants titulaires de 11CO accompagnent leurs élèves dans l'élaboration de leur curriculum vitae. Ce travail permet aux jeunes de réfléchir à leur parcours, à leurs compétences et à la manière de les présenter de façon professionnelle.

À la fin du mois de septembre, les élèves reçoivent la liste des entreprises recherchant un-e apprenti-e. Ils effectuent alors des recherches sur les métiers proposés, découvrent les exigences des différentes formations et s'inscrivent pour un entretien.

Se préparer à l'entretien: un entraînement concret

Afin de préparer les élèves au mieux, des entretiens fictifs sont organisés avant les vacances d'octobre, en collaboration avec Pro Juventute.

Ces simulations permettent aux jeunes de se confronter à une situation d'entretien réaliste, d'identifier leurs points forts et de repérer les aspects à améliorer: posture, clarté du discours, gestion du stress, capacité à valoriser ses compétences.

Une rencontre directe et constructive

Le Speed Recruiting offre un cadre dynamique et efficace: les jeunes enchaînent de courts entretiens avec les entreprises participantes. Cette formule favorise une première prise de contact, souvent plus accessible qu'une démarche individuelle spontanée.

Au-delà de la recherche immédiate d'une place d'apprentissage, cette action permet de:



développer l'aisance des élèves dans un contexte professionnel



valoriser les talents locaux



renforcer les liens entre l'école et le tissu économique communal

Des résultats encourageants

Cette formule a déjà permis à certains jeunes de décrocher des stages, voire une place d'apprentissage.

Le projet contribue surtout à réduire la distance entre le monde scolaire et le monde professionnel. Il offre aux élèves une opportunité précieuse: celle de se rendre visibles, de se présenter et d'oser entrer en contact avec des employeurs potentiels.

En favorisant la rencontre et la préparation, le Speed Recruiting participe pleinement à la mission d'accompagnement vers l'avenir professionnel des jeunes de la Commune.

ZOOM - FORMATION PROFESSIONNELLE

Et ensuite ? La Commission de formation professionnelle est là pour vous accompagner

Que vous soyez apprenti ou entreprise formatrice, n'hésitez pas à faire appel à elle.

Les commissaires visitent les apprentis de première et de deuxième année pour s'assurer que l'apprentissage se passe bien. Ils sont disponibles pour répondre à vos questions, vous soutenir en cas de difficultés. La Commission peut vous aider à trouver des solutions concrètes.

Son intervention permet parfois d'éviter une rupture de contrat.



Découvrez ici nos pages dédiées à la formation professionnelle :



NOTRE COMMUNE EST À LA RECHERCHE D'ENTREPRISES FORMATRICES

Pour mener à bien tous ces projets, nous avons besoin de vous, les entreprises. Notre Commune souhaite développer l'apprentissage et renforcer la formation des jeunes sur notre territoire.

Vous employez un-e apprenti-e ? Vous hésitez à franchir le pas ? Vous avez eu une mauvaise expérience ?

La Commission de formation professionnelle est là pour vous accompagner. Faites appel à elle.

Participez aux actions d'orientation !

Vous souhaitez :



Accueillir des jeunes lors d'un speed-dating des métiers



Participer au rallye des entreprises

Faites appel à la Commission !

Vous êtes une entreprise de la Commune ?

Aidez-nous à mieux connaître vos besoins et la situation des entreprises de la Commune. Votre avis est essentiel pour favoriser la création de nouveaux postes d'apprentissage.



Scannez le QR code et remplissez le questionnaire en ligne.

La Commission est à votre disposition pour répondre à vos questions

Ensemble, soutenons l'apprentissage !

MÉRITES COMMUNAUX

DES APPRENTI·E·S ET DES ÉQUIPES SPORTIVES À L'HONNEUR LORS DE LA SOIRÉE DES VOEUX DE L'AN

Les mérites communaux, qui valorisent l'engagement et les parcours inspirants dans notre Commune, ont été remis lors de la soirée des vœux de l'an, organisée sous l'égide de la Commission de formation professionnelle et de la Commission Animation.

APPRENTI·E·S MÉRITANT·E·S

Choisir une voie professionnelle, apprendre un métier et avancer pas à pas vers un certificat demande de la rigueur, de la motivation et une vraie capacité à tenir le rythme du quotidien. Cette année, six apprenti·e·s se sont distingué·e·s par la qualité de leur parcours et de leurs résultats et se sont vu remettre un mérite communal.

- Lucy Germanier** Ardentis Clinique Dentaire Chablais SA
- Mathis Lattion** Carrosserie 2000 GM SA à Collombey
- Emma Zamori** Crèche-UAPE « Le Papillon Bleu » à Vionnaz
- Ermina Derzic** Ries Sàrl à Collombey
- Elisa Muriel Buttet** Le Soleil de Dugny Sàrl à Dugny
- Florian Cossandey** Acomet SA à Collombey (M. Paul Pimentel)

MÉRITES SPORTIFS – PAR ÉQUIPE

Le BBCCM – 2^e ligue féminine a réalisé une saison remarquable, avec une victoire en Coupe valaisanne et une place de finaliste des play-offs.

La Dance Design Company Espoir, compagnie de jeunes danseuses, s'est illustrée en remportant une compétition internationale, mettant en lumière un bel esprit d'équipe et un travail exigeant.

DIPLÔME D'HONNEUR

Lors de cette remise, un Diplôme d'honneur a également été décerné à Élie Fumeaux pour ses 40 ans de solfège.

La Municipalité adresse ses félicitations à toutes les personnes primées lors de cette soirée.



CENT ANS, ET LE GOÛT DES CHOSES SIMPLES

JEANNE GRABER À L'HONNEUR

Le 16 février, Jeanne Graber a fêté ses 100 ans. À cette occasion, elle a été reçue par les autorités communales de Collombey-Muraz, en présence de sa famille, pour marquer cet anniversaire et saluer un parcours de vie ancré dans le travail, l'indépendance et les liens transmis au fil des générations.

Née le 16 février 1926 à Chapelle-Glâne, dans le canton de Fribourg, Jeanne Elisabeth Graber, que ses proches appellent Jeannette, grandit entourée de deux frères et trois sœurs. Elle passe son enfance à Lentigny avant de se former, à la fin de sa scolarité obligatoire, au métier de couturière à Romont. Un apprentissage qui lui donne très tôt le goût du travail précis et du savoir-faire transmis.

À l'âge de 21 ans, elle s'installe avec sa famille à Saint-Triphon et travaille pour un magasin privé à Bex. C'est là qu'elle rencontre Marcel Graber, qu'elle épouse en 1951. Ensemble, ils fondent une famille et auront deux filles. Leur vie de couple se construit dans la durée, entre projets communs, voyages en caravane puis en camping-car, et un attachement profond à leur maison, façonnée patiemment au fil des années.

En 1996, Jeanne Graber perd son époux. Elle poursuit alors son chemin avec détermination et choisit, quelques années plus tard, de se rapprocher de l'une de ses filles, à Collombey-le-Grand. Cette nouvelle étape lui permet de partager le quotidien de ses six petits-enfants, puis de ses six arrière-petits-enfants.

Parmi les fils conducteurs de sa vie, le tricot occupe une place centrale. Plus qu'un loisir, il s'agit d'un savoir-faire

qu'elle a cultivé toute sa vie, un geste précis, utile et créatif. En confectionnant des vêtements pour sa famille, puis pour la génération suivante, Jeanne Graber transmet bien plus que des habits: du temps, de l'attention et une forme de continuité. Aujourd'hui encore, elle participe chaque semaine aux rencontres de Pro Senectute, aiguilles à la main.

À 100 ans, Jeanne Graber demeure indépendante et attachée à ses habitudes. Elle apprécie un café au village, se rend volontiers chez le coiffeur, prépare avec soin les cadeaux de Noël et continue de réunir sa famille autour de repas partagés.

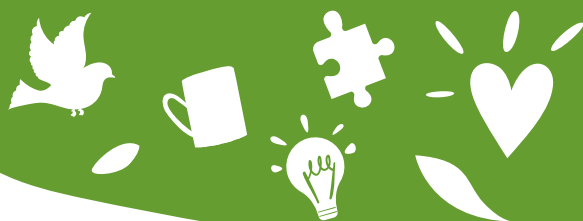
Par son parcours, Jeanne Graber incarne une génération de femmes dont l'engagement, le travail et les savoirs ont façonné le quotidien, souvent avec discrétion, mais toujours avec constance. La Commune de Collombey-Muraz lui adresse ses félicitations pour ce centenaire et ses meilleurs vœux pour la suite.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS 60+ AVRIL – JUIN 2026



COLLOMBEY
MURAZ



CARREFOUR FEMMES

Groupe multiculturel : rencontres conviviales entre femmes et filles de tous horizons.



Rendez-vous à 19h

LUNDI 13 AVRIL | Maison du Village à Muraz : Brico Récup'

MARDI 9 JUIN | Maison de Commune : yoga en extérieur

Sur inscription à inscriptions@collombey-muraz.ch, CHF 5.–

REPAS COMMUNAUTAIRES

L'Association des repas communautaires de Collombey-Muraz propose des repas partagés afin de renforcer les liens entre les habitant-e-s.



- 1^{er} et dernier jeudi du mois
- Dès 11h30 à la salle multiactivités – Muraz
- CHF 7.– le repas

LES ARTS AU SOLEIL

Marché de créateur-ric-e-s, ateliers et expositions pour valoriser les talents de la Commune.

SAMEDI 6 JUIN | De 11h30 à 22h | Soirée dès 18h
Zone de la Charmaie



LUDOCAFÉ

Espace convivial pour jouer, créer ou discuter autour d'un café. Gratuit et sans inscription.

De 14h à 17h

7 AVRIL | Salle des Combles – Maison de Commune

5 MAI | Salle multiactivités – La Charmaie à Muraz

2 JUIN | Cour de l'abri PC aux Neyres



BALADE À GOGO

Une heure de marche conviviale et accessible avec des chaussures adaptées, par tous les temps. Gratuit et sans inscription.

Rendez-vous à 9h45 | Maison de Commune – Collombey

16 AVRIL | Balade des blocs erratiques

21 MAI | Balade dans les vignes à Yvorne

18 JUIN | Balade des nouvelles « médailles » à Collombey



AMICALE PHOTO

Apprendre à faire de belles images. Gratuit et ouvert à toutes et tous.



De 14h à 15h30 | Salle des Combles – Maison de Commune

29 AVRIL | 27 MAI | 24 JUIN

Sur inscription à cil@collombey-muraz.ch

B.A.-BA DIGITAL SPÉCIAL TRANSPORTS EN COMMUN



Salle multiactivités de la Charmaie

15 AVRIL | De 15h à 17h | Conférence sur l'utilisation des transports en commun, en collaboration avec les TPC

22 AVRIL | De 16h à 18h | Atelier avec les TPC

20 MAI | De 16h à 18h | Atelier avec les TPC

MOUV'60+



Cours gratuits de renforcement musculaire pour améliorer force, équilibre et mobilité.

Rendez-vous à 14h | Pure Jump, Pré-Loup 2 – Collombey

13 AVRIL | 11 MAI | 8 JUIN

Sur inscription au 078 232 41 43

CHILL À LA GUINGUETTE



Un espace itinérant pour petit-e-s et grand-e-s pour se rencontrer, jouer et partager un repas.

VENDREDI 29 MAI | Dès 16h30 | Illarsaz
Spécial Fête des Voisin-e-s

MERCREDI 24 JUIN | Dès 18h | Aux Plavaux à Muraz
Diffusion du match de la Coupe du Monde : Suisse-Canada



Pour vos déplacements, pensez au covoiturage et aux transports en commun



Lea Coulon, animatrice socioculturelle
Questions et inscription à la newsletter :

078 253 43 31

lea.coulon@collombey-muraz.ch

cilseniorcm

Cil senior Collombey-Muraz

60+

Programmes principaux

Ludocafé
Balade à gogo
Danses historiques
Amicale Photo
Carrefour-Femmes
Chill à la Guinguette

Contact

Lea Coulon
animatrice socioculturelle

lea.coulon@collombey-muraz.ch
078 253 43 31

@cilseniormcm
 Cil senior Collombey-Muraz

Page internet

Une newsletter paraît chaque mois. Vous pouvez vous y inscrire en envoyant un mail à Lea Coulon.



Jeunesse

Programmes principaux

Repère'R
Espace Filles
RDV sportifs
Vacances de Carnaval
Vacances de Pâques
Chill à la Guinguette

Contact

Amélie Varin
animatrice socioculturelle

amelie.varin@collombey-muraz.ch
078 318 13 67

@ci_jeunesse
 Cil jeunesse Collombey-Muraz

Page internet

Intégration

Programmes principaux

Café Discussion
Permanence
Ateliers Info Natu
Cours de français
IntégrAction
Comm'Une Histoire
Carrefour-Femmes
Semaine d'action contre le racisme

Contact

Izabella Mabillard
déléguee à l'intégration

integration@collombey-muraz.ch
 079 944 16 69

Page internet



2026 Saison Culturelle

5 villages en musique

11-12-12 septembre 2026



Valérie Beney et Mathieu Constantin
Classique
12.09.26 | 11h
Collombey



Pascal Rinaldi
Chanson française
13.09.26 | 11h
Muraz



The Two
Folk
11.09.26 | 20h
Illarsaz



Les NadaCowboys
Country
12.09.26 | 20h
Collombey-le-Grand



A.W.A
Pop
13.09.26 | 17h
Les Neyres



Conficulture

Festival pour les enfants
09.05.26 | 14h-18h
Les Perraires



NOUVEAU
SPECTACLE

Blaise Bersinger

Tchoutchou.mp3

28.11.26
20h
Les Perraires



« VOUS FAITES QUOI ? »

Par Pascale Borboën, Mélissa Boros, Samantha Gothuey

Combien de fois n’avons-nous pas entendu cette question sur notre métier ? Les clichés sur le métier de bibliothécaire ont la vie dure ! En effet, l’employé-e type est féminine, cheveux grisonnants, porte des lunettes, est coiffée d’un chignon strict et a un caractère revêche. La réalité est tout autre ! Rassurez-vous, vous ne trouverez pas de sosie d’Irma Pince (bibliothécaire à Poudlard) à Collombey-Muraz...



Avec l’essor de l’intelligence artificielle, notre personnel suit des formations continues sur les connaissances bibliothéconomiques et sociétales, qui sont en constante évolution.

Ce métier passionnant et varié s’apprend via différentes filières proposées en Suisse: le certificat fédéral de capacité (CFC) d’agent·e en information documentaire, le Bachelor of Science HES en information documentaire et plusieurs filières postgrades.

À noter: depuis le début de l’année et jusqu’à fin mars, en collaboration avec les classes enfantines et primaires, la bibliothèque présente l’exposition « Les couleurs de la lumière », qui met en avant les spécificités de la lumière et de ses composantes, grâce à des explications simples et différentes expériences.

S’abonner à notre page Facebook et/ou Instagram vous permet d’être à la page de notre programme et de nos activités !

  bibliocollombeymuraz

MAIS CONCRÈTEMENT, QUE FAISONS-NOUS ?

Nous passons notre journée à lire des livres et à regarder des vidéos de Booktokers, Booktubers et autres ? Que nenni !

L’information est notre matière première. À Collombey-Muraz, celle-ci est proposée principalement sous forme de livres papier. Mais nous mettons aussi à disposition de nos usagères et usagers des versions électroniques, comme présenté dans un précédent article.

Différentes étapes, que nous appelons « chemin du livre » (sélection, acquisition, catalogage, indexation et équipement), se succèdent pour finalement mettre les ouvrages à votre disposition. Ces tâches sont généralement effectuées en dehors des heures d’ouverture de la bibliothèque, car elles requièrent de la concentration et un savoir-faire technique.

Notre objectif principal est de répondre au mieux aux demandes et besoins de nos membres. C’est pourquoi, dans la mesure du possible, nous dispensons des conseils de lecture, effectuons de la recherche d’informations lorsque nous faisons du prêt, et vous assistons par téléphone ou par e-mail.

Pour faire connaître notre institution et promouvoir la lecture, nous accueillons également les classes et crèches de notre Commune. Grâce à différentes animations ludiques et pédagogiques, les enfants acquièrent, dès le plus jeune âge, les connaissances afin de profiter pleinement de toutes les richesses de la bibliothèque !

D’autres activités sont proposées pour tous les publics. Cependant, nous sommes parfois confrontées à des activités connexes, telles que la réparation des ouvrages ainsi que la mise sur pied d’expositions. Nous avons le privilège de travailler en réseau, que ce soit au niveau informatique ou humain. En effet, nous collaborons régulièrement avec différents services de la Commune, ainsi qu’avec des bibliothèques régionales. En outre, les usagères et usagers ont la possibilité d’emprunter gratuitement des documents dans le réseau valaisan: ce que l’on appelle dans notre jargon « le prêt entre bibliothèques ».

www.collombey-muraz.ch
Rubrique: « Culture et loisirs » / Bibliothèque



NOS BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR



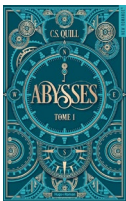
LES CHOIX DE PASCALE

Yiyun
de Cosey
Éditions Le Lombard



Nous sommes dans un petit village du Pays-d'Enhaut. C'est là que vit Urs. Quand il n'est pas sur ses skis, il découpe des paysages et des scènes traditionnelles dans du papier. Un jour, sur les pistes, il fait la connaissance de Mei, une jeune Chinoise en camp de vacances. Alors qu'ils sont bloqués sur un télésiège en fin de journée, ils se rapprochent et échangent leur premier baiser. Quelques jours plus tard, Mei s'en va sans qu'ils n'aient pu échanger leurs adresses. L'année suivante, Urs retrouve Mei par hasard, mais celle-ci se montre très distante... Une BD qui mérite plusieurs lectures, de par son intérêt documentaire et pour en déguster tous les détails. Elle réunit deux univers complètement différents: l'art du papier découpé et une Chine, pas si lointaine, qui appliquait la politique de l'enfant unique.

Abysse t. 1
de C. S. Quill
Éditions Hugo Roman



Joséphine est une voleuse de grand talent. Depuis son plus jeune âge, son père lui a tout appris de ce « métier ». Elle opère toujours seule, après avoir minutieusement préparé ses coups. Mais suite à un vol apparemment sans histoire, elle se fait kidnapper et se retrouve dans une maison à la décoration surannée. C'est l'antre de Vance Rackham, descendant d'un célèbre pirate. Il lui propose une collaboration qu'elle ne peut refuser. C'est une romance dans le contexte original de la piraterie moderne et une aventure pleine de mystères et de rebondissements qui tient en haleine jusqu'à la fin... et plus encore, parce que le dénouement ne sera dévoilé qu'à l'issue du tome 2 ! Ce livre fait partie de la « New Romance », genre plébiscité par les jeunes adultes. Il se caractérise par des protagonistes charismatiques dont les sentiments sont très présents et bien détaillés. Le lecteur se met ainsi facilement à la place des personnages et vit de fortes émotions.



LES CHOIX DE MÉLISSA

Multicolore
Un parcours dans le monde de la couleur
de Léa Maupetit
Éditions Gallimard Jeunesse



Un livre éclatant, par Léa Maupetit, une illustratrice fascinée par les couleurs. Cet album documentaire est un très bel ouvrage accessible à toutes et tous. On y trouve un mélange de science et d'anecdotes, rassemblées par l'auteure. Avec des phrases simples, on apprend comment la lumière, les teintes et la saturation nous permettent de voir un million de couleurs. Les illustrations sont époustouflantes ; c'est un vrai plaisir pour les yeux.

Pas de bol !
Découvrez les plus malchanceux de l'Histoire
de Villa Altea et Andrea Castellani
Éditions Kimane

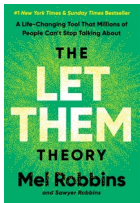


Dans ce livre, on trouve une sélection des personnages les plus malchanceux de l'Histoire. Dans le sommaire, ils sont présentés avec un thermomètre dans la bouche, mesurant leur malchance comme une fièvre allant de 38°C à 40°C. Ces récits, sur quatre pages avec des paragraphes courts et de grandes illustrations, nous font rire tout en nous faisant voyager à travers le monde et l'Histoire. Pour certains de ces maîtres de la guigne, on se demande quand même si, au final, ils n'ont pas un peu de bol dans leur malchance.



LES CHOIX DE SAMANTHA

La théorie Let Them
de Mel Robbins
Hay House Publishing



De quoi avez-vous peur ? Qu'est-ce qui vous empêche d'avancer ? Le regard des autres ? Ce qu'ils vont dire, penser ou faire ? C'est peut-être bien tout cela qui nous angoisse et nous sape notre énergie au quotidien. Comment y remédier ? En appliquant la théorie « Let them », soit « Laisse-le » ou « Laissez-les » en français. En disant ces deux mots à voix haute et en les appliquant, vous serez libéré-e de vouloir tout contrôler autour de vous. Mais il y a une seconde partie à ce mantra. À découvrir en lisant ce manuel écrit par une conférencière, qui a connu un immense succès à travers le monde en publiant également des podcasts pour aider toute personne désireuse de changer sa vie. J'ai appliqué cette méthode et je peux vous assurer qu'elle fonctionne !

Oshi no ko
de Aka Akasaka et Mengo Yokoyari
Kurokawa Eds



Ce premier volume pose les bases du récit, et plus particulièrement les personnages. Au début, nous suivons l'ascension d'Aï, chanteuse de 16 ans adulée par le public et soutenue dans son quotidien par son manager. Mais Aï cache un secret: elle met au monde en cachette des jumeaux, qui, à leur naissance, seront la réincarnation d'une fan et de son obstétricien. Malheureusement, Aï meurt poignardée par un détraqué. Mais qui est le commanditaire et pourquoi ? Commence alors l'enquête... La série a été adaptée en dessin animé, ce qui annonce son succès. L'intrigue m'a interpellée et je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre. Depuis la lecture du premier volume, je poursuis ma découverte et je suis captivée par le scénario, réaliste, fluide et ponctué de rebondissements, ainsi que par les illustrations, qui sont magnifiques !

LA RUBRIQUE DU BRIC !

Par Nadia Merotto, répondante pour le BRIC Seniors



PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AVS/AI : ET SI VOUS Y AVIEZ DROIT ?

En Suisse, la sécurité sociale repose sur plusieurs piliers. Pour de nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap, les rentes d’AVS ou AI ne suffisent pas à couvrir les dépenses de la vie quotidienne. C’est précisément pour éviter que ces personnes ne tombent dans la précarité que les prestations complémentaires (PC) existent. Elles constituent un droit, pourtant elles sont encore bien souvent méconnues.

UN DROIT LORSQUE LA RENTE NE SUFFIT PAS

Les prestations complémentaires sont destinées aux personnes qui touchent une rente AVS ou AI et dont les revenus ne couvrent pas les besoins vitaux. Ces besoins incluent notamment les frais de logement, l’assurance-maladie ou encore les dépenses personnelles de base.

Beaucoup ignorent qu’ils pourraient y avoir droit, faute d’information ou par pudeur, ce qui est regrettable car les PC sont conçues pour garantir une vie digne.

Celles-ci se déclinent en deux volets principaux :

- Un complément de revenu mensuel
- Les subventions aux primes caisse-maladie et aux remboursements des frais médicaux

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Pour ouvrir un droit aux PC, plusieurs conditions s’appliquent, cumulatives. Parmi les principales :

- Avoir droit à une rente AVS ou AI ou à une allocation pour impotent, ou encore une indemnité de l’AI pendant au moins 6 mois.
- Ne pas disposer d’une fortune supérieure à CHF 100'000 (personne seule) ou CHF 200'000 (couple). L’habitation propre est exclue du calcul.
- Résider en Suisse de façon habituelle ; et, selon le statut, remplir les conditions de nationalité ou de durée minimale de séjour pour les ressortissants étrangers.
- Avoir des ressources (revenus, rentes, etc.) insuffisantes pour couvrir les besoins vitaux reconnus (loyer, assurance-maladie, etc.).

COMMENT LES OBTENIR ?

Les PC ne sont pas attribuées automatiquement. Il faut introduire une demande auprès de l’office compétent – qui, en Valais, est la caisse de compensation cantonale – via un formulaire accompagné d’un certain nombre de pièces justificatives.

Ces démarches ne sont pas toujours simples, c’est pourquoi, en cas de difficultés, vous pouvez vous faire accompagner par différents organismes. N’hésitez pas à solliciter l’agent AVS de votre Commune, la caisse de compensation valaisanne ou encore le BRIC Seniors.

BRIC

SENIORS

Le BRIC Seniors est la porte d’entrée pour toutes les questions portant sur la vie à la retraite.

Av. du Théâtre 14
1870 Monthey

☎ 024 565 80 86

✉ bric@vs.prosenectute.ch

🌐 www.bric-seniors.ch



Accueillir

Espace d’accueil pour les personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.



Informer

Échange autour de la situation afin de fournir des informations adaptées.



Orienter

Orientation vers le service approprié selon l’évaluation de la situation.

14



LA FUGUE CHABLAISIENNE 2026

UNE ESCAPADE CULTURELLE ET FESTIVE À VIVRE EN FAMILLE

Dimanche 21 juin, de 9h à 16h, la Fugue chablaisienne revient pour sa 16^e édition, portée par Chablais Région. Cette année, l'événement met la culture à l'honneur, invitant les familles à découvrir autrement la richesse culturelle, associative et patrimoniale du Chablais, dans une ambiance conviviale et ludique.

Pensée pour petits et grands, cette journée propose un parcours sécurisé, accessible à vélo, en rollers ou en trottinette, idéal pour partager un moment actif en famille tout en explorant les paysages et les talents de la région. Tout au long de l'itinéraire, 10 aires d'animation accueilleront les familles, avec des associations, clubs et acteurs locaux qui font vivre la culture sous toutes ses formes: musique, traditions, savoir-faire, sport et convivialité.

UNE FÊTE EN TOUTE SÉCURITÉ

Afin de garantir le bon déroulement de la manifestation, certaines routes seront temporairement fermées à la circulation et des dispositifs de signalisation spécifiques seront mis en place. Les organisateurs remercient les participants de respecter les consignes de la police et de la protection civile.

LES ÉTAPES DU PARCOURS 2026

- Aigle, au CMC, avec la Commune de Port-Valais
- Aigle, au Domaine de la Perrole
- Yverne, sur le terrain de football, avec la Commune de Rennaz
- Ollon, au stand de tir
- Bex, à l'aérodrome, avec la Commune de Noville
- Massongex, sur la place des Fêtes, avec la Commune de Lavey
- Monthey, au Terminal rail-route
- Monthey, chez Genedis
- Collombey-Muraz, chez Retripa, avec la Commune de Villeneuve
- Vionnaz, au stade de football, avec la Commune de Vouvry

Chaque arrêt est pensé comme une halte culturelle, mêlant découvertes, rencontres et animations adaptées aux familles. Le parcours sera consultable dès le mois de juin. Le jour J, grâce à la carte interactive disponible sur www.la-fugue.ch, les participants pourront se situer en temps réel.

JEUX ET CONCOURS: LA CULTURE AUSSI EN CADEAUX !

Une semaine avant l'événement, les familles pourront tenter de gagner un repas valable le jour de la Fugue, en participant aux animations proposées en direct sur Radio Chablais. Le 21 juin, de nouveaux concours et lots attendront les participants tout au long du parcours.



Roulez au rythme de la culture

LES GESTES QUI SAUVENT APPRIS À L'ÉCOLE

Grâce à la concrétisation du projet personnel d'une jeune citoyenne, la Commune s'engage à former élèves et enseignants aux gestes de premiers secours.

L'an dernier, Lucie Anzenberger (15 ans) a obtenu la 2^e place du concours de projets personnels organisé conjointement par le cycle d'orientation et la Commune de Collombey-Muraz. Son initiative vise à former les élèves aux secours d'urgence à prodiguer, de manière adaptée à leur âge et à leur environnement scolaire.

L'objectif est qu'à la fin de leur scolarité obligatoire, les jeunes aient acquis et intégré les gestes essentiels afin de pouvoir réagir avec sérénité face à la plupart des situations d'urgence. Le projet concerne aussi bien les élèves du primaire que ceux du cycle d'orientation, ainsi que les enseignantes et enseignants. Dès l'année scolaire 2025-2026, la mise en pratique a commencé dans les écoles de Collombey-Muraz. Les premiers cours ont débuté en janvier 2026.

POUR LES PLUS JEUNES

Les élèves du primaire sont formés à l'aide de jeux pédagogiques composés de cartes spécialement conçues pour les enfants. Des intervenants formés se rendent dans chaque classe trois fois par année, à raison de 45 minutes par visite, afin de présenter et d'utiliser ces cartes de manière ludique, en interaction avec les élèves.

L'entreprise mandatée cette année pour la formation est la fondation Children Safety Home.

POUR LE CYCLE D'ORIENTATION

En 9H, trois heures de cours sont consacrées aux thèmes suivants: brûlures et hémorragies, intoxications (alcool, médicaments, drogues), traumatisme d'un membre, malaise, insolation et hypothermie.

En 10H, un cours de réanimation de deux heures est proposé:

- identification et évaluation des situations d'urgence
- explication et discussion de la chaîne de survie
- entraînement au BLS-AED chez l'adulte (massage cardiaque, ventilation, défibrillation)
- mesures à prendre en cas d'obstruction des voies respiratoires chez l'adulte

Ces cours sont principalement dispensés par des ambulanciers et infirmiers d'urgence. Leur contenu a été pensé pour les adolescents, afin de leur transmettre les bases nécessaires pour agir avec calme et efficacité en situation d'urgence.

POUR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

Le projet comporte également une formation facultative destinée aux membres du corps enseignant. Celle-ci porte sur la réanimation (2 heures, cours certifié BLS – *Basic Life Support*). Malgré son caractère optionnel, de nombreuses personnes se sont déjà inscrites.

L'organisme chargé de la formation au cycle d'orientation et pour le personnel éducatif est le Groupe de formation en premiers secours.



LUCIE ANZENBERGER RACONTE L'ORIGINE DU PROJET

«L'idée est partie d'un constat simple: nous, les jeunes, ne recevons aucun enseignement structuré sur la santé et les premiers secours durant notre scolarité. Or, nous sommes bien plus calmes et efficaces lorsque nous possédons des connaissances et que nous avons pu nous exercer aux côtés de professionnelles et professionnels.

Je suis vraiment heureuse de voir mon projet se concrétiser. Je remercie la Commune de Collombey-Muraz pour sa confiance, ainsi que les directeurs adjoints, Monsieur Liaci et Monsieur Germanier, pour leur enthousiasme et leur collaboration. Je remercie également la fondation Children Safety Home et le GFPS pour leur motivation et la qualité de nos échanges.

Grâce à ces formations, les élèves qui terminent leur scolarité obligatoire dans la Commune seront capables de réagir correctement face à une urgence médicale, que ce soit dans la rue ou au sein de leur famille.»



APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE COLLOMBEY-MURAZ

L'Association des parents d'élèves (APE) poursuit son engagement en faveur du lien entre les familles, l'école et la Commune. Ses activités reposent sur trois axes principaux: informer, collaborer et communiquer. Dans ce cadre, l'APE collecte et relaie des renseignements utiles liés à la scolarité, notamment grâce à ses contacts avec la Fédération romande des associations de parents d'élèves du Valais (FRAPEV). Elle collabore également avec les autorités communales, la Direction des écoles et le Bureau du CIL (Culture, Intégration et Loisirs) de notre Commune. L'association favorise par ailleurs les échanges entre parents et le partage d'expériences pour soutenir la vie scolaire et le développement des enfants.

Le comité de l'APE est composé de parents engagés bénévolement. Il assure la coordination d'événements, le suivi des échanges avec les autorités et diverses tâches administratives nécessaires à l'activité de l'association.

ÉVÉNEMENTS 2025

L'année dernière, la traditionnelle Chasse aux sorcières à Muraz n'a pas pu être organisée, faute de maisons volontaires pour accueillir les enfants. L'APE remercie les familles qui s'étaient annoncées et espère pouvoir relancer cette activité en 2026 grâce au soutien de nouveaux foyers.

La Fenêtre de l'Avent s'est tenue le 17 décembre à Muraz. Cet événement a permis de réunir de nombreuses familles autour d'un moment chaleureux marqué par la présence du Père Noël.

Pour l'année 2026, prenez note du 28 mars pour le marché aux puces des enfants.

N'hésitez pas à suivre nos activités sur notre site internet www.apecolmur.ch ou, sur les réseaux sociaux, sur notre page Facebook ou Instagram APE Collombey-Muraz.



CHASSE AUX SORCIÈRES 2026 À MURAZ

Afin d'organiser une nouvelle édition, l'APE recherche des maisons volontaires pour compléter le parcours de la Chasse aux sorcières.

Les familles intéressées peuvent se manifester auprès du comité à l'adresse:

 apecolmur@gmail.com

 078 621 02 60

PATRIMOINE

L'Association du patrimoine de Collombey-Muraz œuvre à la sauvegarde des documents, photographies, objets et témoignages liés à l'histoire de notre Commune.

La préservation de notre riche patrimoine est l'affaire de toutes et de tous. C'est pourquoi nous vous invitons à nous confier vos documents, vos photos, vos archives afin que nous puissions les numériser. Selon votre souhait, et avec votre accord, nous les conservons ensuite précieusement dans nos archives ou vous les restituons immédiatement.

Faites-nous confiance: les documents d'aujourd'hui sont les sources historiques de demain. Ne jetez rien. En nous confiant vos souvenirs, vous contribuez à préserver la mémoire collective de notre Commune.

Notre association est au service de la population. Chacune et chacun peut venir se renseigner et consulter les documents que nous mettons à disposition, soit directement dans nos locaux, soit par l'intermédiaire de notre site internet.



PATRIMOINE
COLLOMBEY-
MURAZ



Si vous avez des questions, ou que notre association vous intéresse, vous pouvez contacter le président Alain Schoenmann au 079 382 35 54.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre précieuse collaboration.

BUDGET 2026

Par l'Administration communale

Le budget 2026 de la Commune de Collombey-Muraz a été retenu par le Conseil municipal en date du 13 octobre 2025 et approuvé par le Conseil général dans sa séance du 15 décembre 2025. Vous trouverez le rapport complet du budget sous: <https://www.collombey-muraz.ch/commune/budgets-289.html>

Le budget 2026 de la Commune de Collombey-Muraz s'inscrit dans une logique de continuité et de responsabilité financière, en conciliant le maintien de prestations de qualité pour la population et la poursuite d'investissements structurants pour l'avenir.

APERÇU GÉNÉRAL

		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Ecart B26/B25	en %
Compte de résultat						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	40'798'300.00	40'121'000.00	35'996'951.42	677'300.00	1.69%
Revenus financiers	+	44'572'400.00	43'112'000.00	42'834'062.80	1'460'400.00	3.39%
Marge d'autofinancement	=	3'774'100.00	2'991'000.00	6'867'111.38	783'100.00	26.18%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	3'774'100.00	2'991'000.00	6'867'111.38	783'100.00	26.18%
Amortissements planifiés	-	4'662'500.00	4'946'400.00	4'054'422.30	-283'900.00	-5.74%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	271'600.00	221'700.00	-	49'900.00	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	522'200.00	617'800.00	843'327.98	-95'600.00	-15.47%
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	3'600.00	-	
Attribution au capital propre	-	-	-	800'000.00	-	
Excédent de revenus (+) charges (-)	=	-637'800.00	-1'559'300.00	2'852'417.06	921'500.00	59.10%
		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Ecart B26/B25	en %
Compte des investissements						
Dépenses	+	5'170'800.00	5'981'700.00	3'304'174.80	-810'900.00	-13.56%
Recettes	-	475'800.00	1'070'200.00	1'308'642.50	-594'400.00	-55.54%
Investissements nets	=	4'695'000.00	4'911'500.00	1'995'532.30	-216'500.00	-4.41%
		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Ecart B26/B25	en %
Financement						
Marge d'autofinancement	+	3'774'100.00	2'991'000.00	6'867'111.38	783'100.00	26.18%
Investissements nets	-	4'695'000.00	4'911'500.00	1'995'532.30	-216'500.00	-4.41%
Excédent de financement (+)	=	-920'900.00	-1'920'500.00	4'871'579.08	999'600.00	-52.05%
Insuffisance de financement (-)						

LE COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

La recommandation n°4 sur la présentation du compte de résultat prévoit deux niveaux de résultat. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le deuxième sur le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées et les attributions et prélèvements sur les fonds figurent dans le premier niveau.

Les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de CHF 482'500 entre le budget 2025 et le budget 2026, ce qui représente une hausse de 1.13%. Les revenus d'exploitation ont augmenté de CHF 1'256'800 ou 3.05%. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation, soit une perte de CHF 744'900, s'améliore de CHF 774'300. Le résultat provenant de l'activité de financement (charges et revenus financiers) est en progression de CHF 147'200. Le budget 2026 ne présente pas de charges et de revenus extraordinaires. Ainsi, le total du compte de résultat affiche un déficit de CHF 637'800, en amélioration de CHF 921'500 par rapport au budget 2025.

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Ecart B26/B25	en %
Compte de résultat échelonné					
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	10'796'600.00	10'459'500.00	9'356'191.55	337'100.00	3.22%
Charges de biens et services	8'129'000.00	8'328'000.00	8'192'246.64	-199'000.00	-2.39%
Amortissement du patrimoine administratif	3'697'500.00	3'911'000.00	3'666'444.40	-213'500.00	-5.46%
Attribution aux fonds spéciaux	271'600.00	221'700.00	-	49'900.00	
Charges de transferts	20'289'900.00	19'781'900.00	17'820'726.78	508'000.00	2.57%
Subventions redistribuées	-	-	-	-	
Total des charges d'exploitation	43'184'600.00	42'702'100.00	39'035'609.37	482'500.00	1.13%
Revenu d'exploitation					
Revenus fiscaux	29'201'900.00	28'097'000.00	29'425'185.17	1'104'900.00	3.93%
Patentes et concessions	325'600.00	300'900.00	330'629.85	24'700.00	8.21%
Taxes	6'779'300.00	6'638'700.00	6'463'035.51	140'600.00	2.12%
Revenus divers	-	-	-	-	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	522'200.00	617'800.00	843'327.98	-95'600.00	-15.47%
Revenus de transferts	5'610'700.00	5'528'500.00	5'553'604.23	82'200.00	1.49%
Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
Total des revenus d'exploitation	42'439'700.00	41'182'900.00	42'615'782.74	1'256'800.00	3.05%
Résultat provenant de l'activité d'exploitation	-744'900.00	-1'519'200.00	3'580'173.37	774'300.00	-51%
Charges financières	661'400.00	797'400.00	714'710.90	-136'000.00	-17.06%
Revenus financiers	768'500.00	757'300.00	786'954.59	11'200.00	1.48%
Résultat provenant de l'activité de financement	107'100.00	-40'100.00	72'243.69	147'200.00	-367%
Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2)	-637'800.00	-1'559'300.00	3'652'417.06	921'500.00	-59%
Charges extraordinaires	-	-	800'000.00	-	
Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-800'000.00	-	
Résultat total du compte de résultat (O1+E1)	-637'800.00	-1'559'300.00	2'852'417.06	921'500.00	-59%

CONCLUSIONS

Le budget 2026 de la Commune de Collombey-Muraz illustre la volonté du Conseil communal de poursuivre une gestion équilibrée et responsable des finances de la Commune. Malgré une augmentation marquée de certaines charges structurelles et des investissements nécessaires à l’entretien et au développement de nos infrastructures, notamment scolaires, de loisirs et techniques (routes et canalisations), la situation financière reste maîtrisée et permet de dégager une marge d’autofinancement permettant d’entrevoir le nouveau cycle d’investissement qui se profile ces prochaines années avec une certaine sérénité.

L’effort pour la réduction des dépenses de biens et de services s’est poursuivi, voire accentué. En effet, cette rubrique diminue simultanément avec la fin de la mise en œuvre de l’amélioration des services communaux, démontrant ainsi la volonté de garantir la qualité des services communaux proposés aux citoyens tout en contenant les charges récurrentes.

Les investissements, quant à eux, resteront dans la continuité du budget précédent avec la fin des études avant le lancement des grands chantiers qui permettront de renforcer les infrastructures pour l’enseignement, le sport ainsi que les loisirs.

À travers ce budget 2026, le Conseil communal affirme sa volonté de mener une politique financière responsable, alliant prudence et ambition, au service de projets qui contribueront à améliorer le quotidien des habitantes et habitants.

TRAVAUX PUBLICS

UN SERVICE DE TERRAIN, ENTRE EXPÉRIENCE ET REGARD NEUF



Dans l'ombre des chantiers visibles, le service de travaux publics assure chaque jour ce qui permet à la Commune de fonctionner. Routes, espaces publics, propreté, sécurité, environnement : leur travail est partout, même quand il ne se voit pas. Pour raconter ce service de terrain, nous avons choisi de croiser deux regards : celui de Vincent Daven, chef d'équipe depuis 13 ans, et celui de Thomas Donnet, arrivé en septembre dernier.

On les croise tôt le matin, parfois tard le soir, et souvent quand la météo complique les choses. Aujourd'hui, l'équipe compte huit employés et un apprenti agent d'exploitation, le deuxième formé par la Commune. Une équipe volontairement polyvalente, composée de profils aux parcours variés, menuisier, machiniste, mécanicien, horticulteur, magasinier, réunis par une même exigence : être prêts à intervenir, et savoir s'adapter. « On ne se rend pas compte de tout ce qu'il se passe en coulisses. »

LE REGARD NEUF DE THOMAS DONNET

Natif de Muraz, Thomas pensait bien connaître sa Commune. Mais en rejoignant les travaux publics, il découvre une autre réalité. Ce qui le frappe dès les premières semaines, c'est l'ampleur du travail « derrière » : tout ce qui se prépare, tout ce qui se surveille, tout ce qui s'enchaîne. Il arrive avec un regard extérieur, celui de quelqu'un qui voyait l'équipe agir sans forcément mesurer tout ce que cela impliquait.

« Avant, je voyais les employés travailler sans vraiment imaginer tout ce qu'il y avait derrière. En arrivant ici, je me suis rendu compte de l'ampleur du travail. C'est impressionnant. »

Thomas Donnet

Dans une même journée, les priorités peuvent changer. On peut commencer par un entretien planifié et basculer sur une intervention urgente. Passer d'un secteur à l'autre demande de la polyvalence, mais aussi une bonne connaissance du terrain, des habitudes de la Commune, des saisons, et de ce qui doit être prêt avant que les problèmes n'apparaissent.

QUINZE ANS DE TERRAIN, ET UN MÉTIER QUI CHANGE | LE REGARD DE VINCENT DAVEN

Vincent connaît cette réalité par cœur. En tant que chef d'équipe depuis 13 ans, il a vu évoluer le service et le métier, et il en parle avec un mélange de recul et de fierté. L'évolution la plus visible, dit-il, concerne le matériel. Quand il a commencé, certaines tâches se faisaient encore de manière très manuelle. Aujourd'hui, les outils ont changé, les machines sont plus performantes, plus précises, et permettent de travailler autrement.

L'exemple du déneigement est parlant. Le salage se fait désormais de manière beaucoup plus maîtrisée, tant pour la quantité que pour les zones traitées. Résultat : on utilise moins de sel tout en restant efficace, ce qui va dans le sens d'une approche plus fine, plus responsable. Et plus largement, cette mécanisation permet aussi de gagner en efficacité sur l'ensemble des interventions, tout en réduisant la pénibilité physique.

Vincent souligne aussi un point important : cette évolution n'est pas arrivée par hasard. Elle s'est construite progressivement, à partir des réalités du terrain, avec un soutien constant des autorités.

« Les idées viennent du terrain. Elles remontent, sont discutées, puis soutenues. On a toujours été accompagnés dans cette évolution. »

Vincent Daven

LA MÉCANISATION, UN TOURNANT MAJEUR DU MÉTIER

En quinze ans, l'évolution des outils a transformé la manière de travailler. La mécanisation permet aujourd'hui d'être plus efficient, de travailler plus précisément, et d'accomplir davantage de tâches dans une journée, dans de meilleures conditions. Elle réduit aussi la pénibilité: certaines interventions qui nécessitaient auparavant deux personnes ou beaucoup d'efforts peuvent être réalisées plus sereinement.

L'investissement récent dans un robot broyeur télécommandé illustre bien cette dynamique: une machine pensée pour faciliter le travail, améliorer l'efficacité sur le terrain et préserver la santé des équipes.

DES PRATIQUES QUI INTÈGRENT DAVANTAGE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les pratiques ont évolué. Les désherbants ont disparu, remplacés par du désherbage mécanique ou manuel. L'entretien des espaces publics se fait aujourd'hui avec une attention accrue portée aux impacts environnementaux.

Les fauches sont désormais maîtrisées, réfléchies et espacées. Elles permettent de favoriser la biodiversité et de laisser davantage de place aux insectes, aux plantes et aux milieux naturels. La gestion des arbres suit la même logique, avec une attention particulière portée à l'ombre et à la lutte contre les îlots de chaleur.

PLANTES ENVAHISSANTES ET INSECTES INVASIFS: DE NOUVEAUX DÉFIS

Le métier s'élargit aussi à de nouvelles problématiques. La lutte contre les plantes envahissantes fait désormais partie des interventions: agir de manière ciblée, limiter la prolifération et évacuer ce qui doit l'être.

Même constat pour certains insectes invasifs. Pour le moustique tigre, le travail passe par le traitement des eaux stagnantes, mais aussi par l'information et la sensibilisation des habitants, car une partie du problème se situe sur les parcelles privées. Concernant le frelon asiatique, des campagnes de piégeage sont menées en collaboration avec le Canton.



DES DÉCISIONS QUI PARTENT DU TERRAIN

Cette capacité d'évolution repose sur un fonctionnement clair: les idées naissent sur le terrain, au contact direct des réalités. Elles sont ensuite discutées au sein du service, remontées par le chef d'équipe et le chef de service, puis portées au Conseil municipal.

Ce lien entre pratique et décision permet au service d'avancer de manière cohérente: investir dans du matériel adapté, faire évoluer les méthodes, répondre aux nouveaux enjeux sans perdre le sens du terrain.

UN SERVICE DISCRET, MAIS INDISPENSABLE

Ce regard croisé entre expérience et regard neuf met en lumière un service exigeant, discret, mais essentiel. Derrière chaque intervention, chaque amélioration technique ou environnementale, il y a une équipe engagée au service de la qualité de vie à Collombey-Muraz.

PRENDRE SOIN DES SENTIERS, ENSEMBLE

Depuis plus de 40 ans, Collombey-Muraz consacre une journée annuelle à l'entretien de ses chemins pédestres. Un rendez-vous fidèle, porté par des bénévoles et des collaborateurs communaux, qui allie travail utile, engagement local et plaisir d'être en montagne.

Il y a des rendez-vous qui traversent les années sans perdre leur sens. À Collombey-Muraz, la journée d'entretien des chemins pédestres fait partie de ceux-là. Organisée depuis des décennies, elle réunit chaque printemps des bénévoles et des collaborateurs communaux pour prendre soin des sentiers avant la belle saison. L'objectif est simple, mais essentiel: remettre en état certains tronçons, nettoyer les passages, dégager ce que l'hiver a laissé derrière lui et permettre à chacun de profiter, dans les meilleures conditions, d'un réseau de chemins très apprécié. Derrière cette journée, il y a une attention concrète portée au territoire, à son accessibilité et à la qualité des itinéraires qui sillonnent les hauteurs de la Commune.

Cette mobilisation collective ne remplace évidemment pas le travail réalisé tout au long de l'année par les travaux publics, qui assurent un suivi régulier des chemins pédestres. Elle vient en complément, comme un appui précieux sur le terrain, au moment où la montagne se rouvre pleinement à la marche. Elle permet d'intervenir de manière ciblée sur plusieurs secteurs et de préparer la saison dans de bonnes conditions.

Au fil du temps, cette journée s'est imposée comme un rendez-vous bien rodé. En amont, les besoins sont identifiés, les secteurs à traiter sont repérés et l'organisation se met en place. Le jour venu, les équipes rejoignent les différents tronçons concernés pour effectuer les travaux nécessaires. Sur le terrain, chacun participe selon les besoins, dans une ambiance à la fois appliquée, simple et conviviale. C'est aussi ce qui fait la force de cette journée. Au-delà du travail accompli, elle témoigne d'un vrai attachement au paysage, aux chemins et, plus largement, à ce qui fait la qualité de vie dans la Commune. Beaucoup de participants reviennent d'année en année, heureux de contribuer à cet effort collectif et de partager un moment utile en pleine nature.

Il faut aussi souligner l'investissement des personnes qui mettent cette journée sur pied, coordonnent les interventions et assurent son bon déroulement, tout comme celui des bénévoles qui répondent présents. Leur engagement mérite d'être salué. Grâce à eux, cette tradition perdure et continue d'apporter une contribution concrète à l'entretien des sentiers. Si les interventions les plus importantes restent du ressort des services communaux et du triage forestier, cette journée collective garde toute sa valeur. Elle rappelle que l'entretien du cadre de vie passe aussi par des gestes partagés, menés ensemble, avec efficacité et bonne volonté, au service de tous.



Envie de participer en 2026 ?

La prochaine édition de la Journée des chemins pédestres aura lieu :

Mercredi 10 juin 2026

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire ou demander des renseignements par email à l'adresse suivante: commune@collombey-muraz.ch. Une belle occasion de donner un coup de main, dans un cadre magnifique et dans une ambiance conviviale.

DÉCHÈTERIE DE SATOM SA

SÉCURITÉ ET BONS RÉFLEXES POUR TOUS

Lieu indispensable du quotidien, la déchèterie du site de Satom SA à Monthey accueille chaque jour de nombreux usagers. Pour garantir la sécurité de toutes et tous, usagers comme collaborateurs, quelques règles simples méritent d’être rappelées. Elles permettent un fonctionnement fluide, efficace et serein de l’infrastructure.

UN SITE PARTAGÉ QUI DEMANDE DE L’ATTENTION

La déchèterie est un espace où se croisent véhicules, piétons et engins de manutention. Cette cohabitation implique une vigilance constante et le respect de règles claires.

Les consignes en place visent à prévenir les accidents et à garantir la sécurité de chacun lors de chaque passage sur le site.

CARTE D’ACCÈS OBLIGATOIRE

L’accès à la déchèterie est strictement réservé aux usagers disposant d’une carte d’accès communale. Sans cette carte, l’entrée sur le site n’est pas possible.

Il est donc essentiel de ne pas l’oublier et de la présenter à l’arrivée, afin de garantir un accès fluide et conforme aux règles en vigueur.

PRÉSENCE RENFORCÉE DÈS CE PRINTEMPS

Depuis le 1^{er} mars, des agents de sécurité sont présents sur le site. Leur mission consiste à veiller au respect des règles, à fluidifier les circulations et à assurer la sécurité de toutes et tous. Cette présence vise à accompagner les usagers, prévenir les situations à risque et garantir un environnement sûr et serein pour chacun.

AVENIR DE LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie restera située sur le site de Satom SA à Monthey jusqu’à fin juin 2027, sans changement dans son fonctionnement actuel.

Parallèlement, des solutions pour la future déchèterie communale sont d’ores et déjà en cours d’élaboration, afin de prendre le relais après cette date.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER



Présenter sa carte d’accès communale à l’entrée



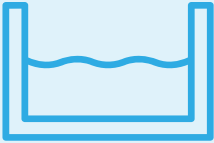
Ne pas laisser les jeunes enfants circuler seuls sur place



Manœuvrer son véhicule lentement et rester attentif aux autres usagers



En cas de difficulté à manœuvrer une remorque, demander de l’aide à un agent Satom SA



Ne pas se pencher vers la fosse du bâtiment des encombrants



Ne pas jeter de cendres encore chaudes



En cas de doute, demander conseil à un agent Satom SA



Respecter les types de déchets acceptés, conformément à la liste disponible sur le site internet de Satom SA

LA LOI SUR L'ÉNERGIE EN PRATIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie est en vigueur. Elle charge les Communes de vérifier que toute construction ou rénovation respecte les exigences énergétiques. Les bases légales sont la Loi sur l'énergie (LcEn), l'Ordonnance sur l'énergie (OcEn), ainsi que les fiches d'aide disponibles sur vs.ch/energie.

Cette loi s'inscrit dans la stratégie cantonale «Valais, Terre d'énergies», qui vise une consommation plus sobre et une production 100% renouvelable et locale d'ici 2060. Beaucoup de propriétaires ont été surpris par ces nouvelles règles. Cette série d'articles vous aide à y voir clair, en présentant les cas les plus fréquents, leurs obligations et exceptions principales.

Vous êtes concernés par la loi lorsque vous...

- construisez un nouveau bâtiment chauffé, ventilé ou climatisé ;
- rénovez votre bâtiment (ex. fenêtres, toit, façades, etc.) ;
- modifiez ou agrandissez un espace chauffé (ex. combles ou garage transformé) ;
- installez ou remplacez un système technique (chauffage, climatisation, sauna, etc.) ;
- réalisez des transformations importantes comme la suppression de murs ou dalles.

Même exemptés autorisation de construire, certains travaux restent soumis à la loi. Nous vous invitons à annoncer votre projet afin de l'examiner ensemble.



ÉPISODE 1 : DAN DELION RÉNOVE LE TOIT DE SA MAISON

Ce qu'il faut savoir

- Une rénovation de toiture impose l'isolation thermique du toit.
- Dès qu'un pan de toiture est déposé, il faut installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. La puissance minimale dépend de la surface chauffée du bâtiment (20 W de solaire par m²), avec un plafond fixé à 30'000 W ou à 80% de la toiture.
- Si la maison dispose d'une climatisation ou de rafraîchissement, il faut produire davantage d'électricité solaire pour compenser la consommation supplémentaire.
- Les panneaux peuvent être installés sur le toit ou à proximité (par exemple sur un garage). Si ce n'est pas possible, le propriétaire doit participer financièrement à une installation solaire ailleurs dans le canton.
- Une installation existante peut être réutilisée, si elle atteint ou dépasse le minimum légal.
- En prime, le solaire valorise le bien immobilier et permet de réduire les factures d'électricité : un investissement durable et rentable.

Exemptions fréquentes

- Pour le solaire : bâtiments déjà performants (étiquette globale C du CECB), remplacement uniquement du pan vers le nord, rénovation simultanée des façades.
- Pour l'isolation : si les combles ne sont pas chauffés ou déjà bien isolés.

L'EXPÉRIENCE DE M. DELION

Après avoir évalué le potentiel de sa toiture sur www.toitsolaire.ch, M. Delion a fait appel à des installateurs labellisés «Les Pros du Solaire ®» de Swissolar. Avec l'aide de la ligne de Conseil en énergie de Collombey-Muraz, il a comparé plusieurs offres. Comme il s'était bien renseigné sur les aides financières disponibles sur www.francsenergie.ch, M. Delion a effectué les démarches nécessaires et a obtenu la subvention fédérale de Pronovo pour son installation solaire, ainsi que des subventions cantonales et communales pour l'isolation de sa toiture. Il a également profité de déduire fiscalement ces investissements.

Aujourd'hui, il consomme 30% de l'électricité produite sur son toit... et n'a plus froid sous ses tuiles ! Par la même occasion, il a réduit ses factures de chauffage et d'électricité.

Pour une villa de 150 m² de surface chauffée, la puissance minimum exigée des panneaux de toit sera de 3'000 W.

Selon les modèles, cela correspond à :



7 panneaux solaires photovoltaïques (13 m²)



2 panneaux solaires thermiques (4 m²)

ÉPISODE 2 : LA PPE DU BONHEUR DOIT
REEMPLACER SA CHAUDIÈRE FOSSILE EN FIN DE VIE

Ce qu'il faut savoir

- Une chaudière fossile fonctionne au gaz ou au mazout, sources d'énergie très polluantes.
- L'expression «remplacement du chauffage» désigne le remplacement d'une installation existante de production de chaleur prévue pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire.
- Lors du remplacement, le nouveau chauffage doit utiliser des énergies renouvelables: pompe à chaleur, bois, chauffage à distance ou capteurs solaires thermiques.
- Le remplacement d'une chaudière fossile ou électrique est soumis à autorisation de construire.
- Remplacer uniquement le brûleur (pièce qui produit la flamme) est considéré comme de l'entretien et n'est pas soumis à autorisation de construire.
- Aucune dérogation n'est prévue si la chaudière doit être remplacée en urgence.
- Ceci s'applique aussi aux habitations individuelles.

Exemptions fréquentes

- Si le bâtiment atteint déjà une bonne performance énergétique (étiquette-énergie D globale du CECB) ou si le remplacement de la chaudière a lieu dans le cadre de travaux permettant d'atteindre l'étiquette-énergie D.
- Si les besoins énergétiques globaux pour l'eau chaude et le chauffage sont couverts à 20% par des énergies renouvelables. Le Canton propose des « solutions standards » telles que l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique et de capteurs solaires thermiques. À noter que ces solutions sont calibrées sur une valeur théorique: la situation initiale individuelle du bâtiment n'est pas pertinente.



L'EXPÉRIENCE DE LA PPE DU BONHEUR

Cet hiver, l'administrateur de la PPE du Bonheur, M. Fontaine, a reçu une mauvaise nouvelle: la chaudière à mazout, installée il y a plus de 20 ans, arrivait à la fin de sa vie. Il fallait agir vite, mais pas n'importe comment.

Heureusement, la PPE avait eu la bonne idée de réaliser un audit énergétique CECB Plus deux ans plus tôt. Cette étude a été réalisée par un expert certifié listé sur www.cecb.ch et la PPE a bénéficié de la subvention communale. Cet audit permet de connaître l'état énergétique du bâtiment (étiquette énergie) et de planifier les rénovations sous l'angle technique et financier. M. Fontaine savait donc déjà que le bâtiment affichait une étiquette-énergie E et qu'un raccordement au chauffage à distance serait la solution la plus adaptée dans leur cas.

Sans tarder, M. Fontaine a consulté le site www.chauffezrenouvelable.ch pour s'orienter, puis il a demandé plusieurs offres à des installateurs. Pour comparer les offres, il a utilisé la ligne de Conseil en énergie. Grâce aux aides financières cantonales, garanties jusqu'en 2030, et aux déductions fiscales, le coût net pour la copropriété s'est révélé plus abordable que prévu. L'assemblée des copropriétaires a voté le projet à une large majorité.

Aujourd'hui, la PPE du Bonheur chauffe ses appartements à l'énergie renouvelable et les charges communes ont diminué. M. Fontaine, lui, dort sur ses deux oreilles et au chaud pour les 20 prochaines années au moins.

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS
EN LIEN AVEC L'ÉNERGIE ?

Prenez contact avec votre ligne de conseil gratuite dédiée, gérée par Monthey Énergies SA:

 energie@collombey-muraz.ch

 024 475 76 74

En cas de saturation de la ligne ou d'indisponibilité, vous pouvez laisser un message vocal et nous vous rappellerons.



FOCUS SUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Thomas Birbaum, président du Conseil général



À Collombey-Muraz, le Conseil général (pouvoir législatif), aussi appelé «parlement communal», est composé de 45 conseillers généraux. Ceux-ci sont élus au système proportionnel par la population chaque quatre ans. Alors que le Conseil municipal (pouvoir exécutif), composé de 7 personnes, exerce les tâches opérationnelles de la Commune et dirige son administration, le Conseil général possède de nombreuses compétences inaliénables qui lui octroient le dernier mot sur de nombreux sujets.

Le Conseil général exerce avant tout une fonction législative essentielle au sein de la Commune. À ce titre, il élabore, modifie et adopte les règlements communaux. Il dispose également de la compétence d'approuver les comptes annuels ainsi que le budget communal. Dans le cadre de l'examen du budget, le Conseil général peut proposer des adaptations, en demandant l'inscription de nouvelles dépenses ou la réduction de certaines charges. Il fixe en outre le coefficient de l'impôt communal ainsi que le taux d'indexation. Enfin, ses membres peuvent déposer des interventions parlementaires afin d'obtenir du Conseil municipal des réponses ou la réalisation d'études sur des questions d'intérêt public ou d'actualité communale.

Les bases légales cantonales ne laissent pas le Conseil municipal être «tout-puissant» dans la gestion de la Commune. Elles cadrent son action dans des limites financières. Si un projet dépasse ces limites, le Conseil municipal a l'obligation de demander une autorisation de dépense au Conseil général. Nous pouvons citer comme exemple la construction d'un bâtiment scolaire ou d'une STEP, dont l'importance du montant financier nécessite un crédit d'engagement validé par le Conseil général.

Par ce mandat de milicien, chaque membre du Conseil général s'engage à travailler en apportant ses compétences et son intérêt pour la chose publique. Le travail est réparti en petits groupes de travail (appelés Commissions), composés selon la force électorale des groupes politiques, dans lesquels les objets soumis au vote du Conseil général sont préparés et étudiés plus profondément. Un rapport conclut le travail de la Commission et celui-ci est transmis à l'ensemble des Conseillers généraux en rapportant les discussions et votes de la Commission.

Cet engagement collectif permet d'accompagner les projets communaux, tout en restant à l'écoute de la population. Les discussions avec les concitoyens sont précieuses, car elles guident les travaux et servent à mettre sur la table des sujets

d'actualité. Nombre d'interventions parlementaires au Conseil général, qu'elles revêtent la forme de postulat ou de résolution, résultent de discussions avec la population. Zone de la raffinerie, sécurisation d'axes routiers aux Neyres, bus Mobichablais, travaux de l'AOMC à Collombey, chauffage à distance à Muraz, les sujets faisant parler sur notre commune ne manquent pas !

Les communes valaisannes ont besoin de citoyennes et citoyens qui s'investissent dans la vie politique. Le terme « politique » ne doit pas faire peur : c'est simplement un mot qui définit l'organisation et la vie d'une cité, d'une commune ! Les partis politiques communaux offrent volontiers leur soutien et clarifient toutes les questions au sujet de leur travail au Conseil général.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

30 mars 2026 | 19h

Salle multiactivités

22 juin 2026 | 19h

Salle multiactivités

28 septembre 2026 | 19h

Salle multiactivités

14 décembre 2026 | 19h

Salle multiactivités

LE CHEMINEMENT D'UN POSTULAT AU CONSEIL GÉNÉRAL

Les Conseillers généraux ont plusieurs moyens d'action pour se faire entendre auprès du Conseil municipal, par exemple avec le dépôt d'un postulat, soit une demande d'étude sur un sujet donné. Un exemple de postulat déposé concernait l'amélioration de l'acoustique, de la salle des Perraires.

Cette salle est en effet la seule disposant d'une scène adaptée à l'organisation des concerts annuels des fanfares locales. Depuis longtemps, les musiciens relèvent un problème d'acoustique: le son produit sur scène monte vers le plafond et est absorbé par les rideaux, plutôt que d'être renvoyé vers le public. Les ensembles doivent ainsi jouer plus fort pour obtenir un résultat sonore satisfaisant, ce qui n'est confortable ni pour les musiciens ni pour les auditeurs.

Les auteurs du postulat proposaient donc d'étudier des aménagements relativement simples et à coût modéré, comme l'installation de panneaux acoustiques inclinés suspendus, capables de renvoyer le son vers la salle. Ils suggéraient également que toute solution soit examinée avec l'appui de spécialistes de l'acoustique ainsi qu'avec les représentants des fanfares concernées.

Dans le respect de la procédure, un postulat écrit est envoyé au président du Conseil général, qui doit juger, avec le bureau du Conseil général, composé de représentants de tous les groupes politiques, de sa recevabilité, sur la forme. Si le postulat est jugé recevable, il est porté à l'ordre du jour du prochain Conseil général.

Le 10 juin 2024, après discussion, le Conseil général a accepté ce postulat à l'unanimité de ses membres. Cette décision n'implique pas en soi une réalisation immédiate, mais elle charge le Conseil municipal d'étudier la question et de proposer des mesures concrètes pour y répondre.

Le 22 mai 2025, le Conseil municipal a présenté sa réponse. Dans le cadre du budget 2025, un investissement de CHF 60'000.- a été inscrit afin d'équiper la scène de la salle des Perraires de panneaux acoustiques destinés à améliorer la diffusion du son lors des manifestations. L'Exécutif accepte le postulat et décide de le mettre en œuvre de lui-même.

La Commission de gestion, Commission du Conseil général traitant les comptes, pourra contrôler la dépense lors de son contrôle des comptes 2025, une fois que ceux-ci auront été établis par le Conseil municipal et révisés par un organe de révision.

Cet exemple illustre concrètement le rôle du Conseil général: faire remonter les préoccupations du terrain, ouvrir le débat et impulser des améliorations au service de la collectivité.

ÊTRE D'ACCORD, MAIS PAS TOUJOURS

Étant un pouvoir indépendant, le Conseil général émet souvent des critiques sur l'action du Conseil municipal. En ayant le dernier mot par son vote final, le Législatif peut aussi bloquer des actions de l'Exécutif. Nombreux sont les sujets ayant fait l'objet de désaccord entre groupes politiques, Commissions, et Conseil municipal: finances du réseau de bus Mobichablais, planification de la zone de la raffinerie, coefficient d'impôt, création d'un marché couvert sur la place des Colombes, rémunération du Conseil municipal, promotion économique, ou encore tarif de l'eau. Les désaccords ne manquent pas!

ASSISTEZ AUX SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les séances du Conseil général sont publiques. Les prochaines auront lieu le 30 mars, 22 juin, 28 septembre et 14 décembre, chaque fois à 19h00, à la salle multiactivités de l'EMS La Charmaie de Muraz. Venez y assister !



Plus d'informations
sur le Conseil général



AGENDA

SERVICE CIL

Ateliers sur le B.A.-BA digital

- Mercredi 15 avril | 15h – 17h | Salle Multiactivités
Conférence sur l'utilisation des transports en commun avec la présence des TPC
- Mercredi 22 avril | 16h – 18h | Salle Multiactivités
Ateliers TPC
- Mercredi 20 mai | 16h – 18h | Salle Multiactivités
Ateliers TPC

Sur inscription à cil@collombey-muraz.ch

Amicale photo

Mercredis 29 avril, 27 mai et 24 juin | 14h – 15h30 | Maison de Commune

Cours de danses historiques

Tous les jeudis | 14h – 15h | Maison du Village à Muraz

Mouv'60+

Tous les deuxièmes lundis du mois | 14h – 15h | PureJump
inscription au 078 232 41 43

Balade à gogo

Jeudis 16 avril, 21 mai et 18 juin | 14h

Ludocafé

Mardis 7 avril, 5 mai, 2 juin | 14h – 17h | Salle Multiactivités

Semaine d'actions contre le racisme

Soirée de présentation de l'album réalisé par les élèves
Mardi 24 mars | 18h | Couvert des Perraires

Festival Art au soleil

Samedi 6 juin | Salle Multiactivités

Joue-la sportive, sans tabou

Dimanche 30 août | Les Perraires

Carrefour-Femmes

- **Brico Récup'**
Lundi 13 avril | 19h | Maison du Village à Muraz
- **Yoga en extérieur**
Mardi 9 juin | Maison de Commune

CÔTÉ CULTURE

Conficulture

Samedi 9 mai | 14h – 18h | Les Perraires

BIBLIOTHÈQUE

Né pour lire

12 mars, 15 avril, 7 mai | 9h-10h30 | pour les enfants de 6 mois à 4 ans

Bain de livres

7 mai | visite du bibliobus, avec différentes animations

Club de lecture

25 mars et 29 avril | 15h | pour les élèves de 6H à 8H

BiblioWeekend

28 mars | Aux Perraires | sur le thème du jeu | en collaboration avec l'APE et le CIL

SOCIÉTÉS LOCALES

Passeport Vacances

Du 13 juillet au 25 juillet
Inscription du 20 au 24 avril

Concert annuel de la Chorale de Muraz

- Vendredi 27 mars | 20h | Église de Muraz
Entrée libre, chapeau à la sortie
- Samedi 28 mars | 20h | Église de Muraz
Entrée libre, chapeau à la sortie

Concert annuel du Chœur d'enfants de Collombey-Muraz

Dimanche 29 mars | 19h | Salle Multiactivités

Concert annuel du Choeur Mixte de Collombey

- Vendredi 17 avril | 20h | Église de Collombey
- Dimanche 19 avril | 16h | Église de Collombey

Société de gym (Qualifications agrès)

18 et 19 avril | Aux Perraires et au Corbier

Souper de soutien du BBC Collombey-Muraz

Samedi 25 avril | 18h | Les Perraires

Concert annuel de la fanfare Les Colombes

Samedi 2 mai | 20h | Les Perraires

Le Bal du Chablais

Samedi 23 mai | 19h – 3h | Les Perraires

Tir en campagne par le Stand de tir de Châble-Croix,

Samedi 30 mai | 13h30 – 16h30
Ouvert à tout citoyen suisse | gratuit | matériel fourni

Fête au village (organisée par la fanfare Les Colombes)

Samedi 22 août | 10h30 – 18h30 | Centre du village de Collombey | Activités pour toute la famille

Tournoi Open de Tennis

Du 17 au 30 août | buvette ouverte tous les soirs

Tournoi de padel

Du 24 au 30 août | buvette ouverte tous les soirs

Repas communautaires

Jeudi 2 avril, 30 avril, 7 mai, 28 mai, 25 juin et 27 août
12h00 | Salle Multiactivités

COMMISSION ANIMATION

Sortie des aînés

Vendredi 5 juin | pour les personnes en âge d'AVS
(un courrier d'inscription suivra) Cette année, direction Ivrea !

Fête nationale

Samedi 1^{er} août | Les Perraires

INTÉGRATION

Café-discussions

2 avril, 21 mai, 11 juin | 9h – 11h | Bibliothèque Communale | 2.- par personne

Infos Natu

30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin | 19h – 20h30
gratuit | Maison de Commune de Collombey-Muraz